SUICIDE - PRÉVENTION ET LUTTE

L'Organisation Mondiale de la Santé considère le suicide comme un problème majeur de santé publique au niveau mondial. Dans un aide-mémoire paru au mois d'août 2015, l'OMS livre des pistes d'amélioration de la prévention, afin que les pays se dotent de stratégies globales et multisectorielles.

Principaux faits

D'après l'OMS, le suicide est un **phénomène mondial** qui concerne **plus de 800 000 personnes chaque année**, dont 75% dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. En 2012, il s'agissait de la **deuxième cause de mortalité chez les 15-29 ans**. L'OMS souligne que le suicide constitue un **véritable problème de santé publique**, qui peut être néanmoins évité au moyen d'actions nationales efficaces, basées sur une **stratégie globale de prévention**.

Quelles sont les personnes exposées ?

Selon l'OMS, le principal facteur de risque de suicide est une précédente tentative de suicide. Le suicide est souvent associé à des troubles mentaux tels que la dépression ou l'alcoolisme, en particulier dans les pays à revenus élevés. Le suicide peut également être un comportement impulsif dans un moment de crise, en réaction à un événement comme une rupture amoureuse, des problèmes financiers ou une maladie. L'OMS indique d'autres facteurs de risque de comportement suicidaire : violence, maltraitance, deuil, conflits et isolement en font partie. Les groupes susceptibles de faire l'objet de discriminations comme les réfugiés, les migrants, les personnes homosexuelles ou bisexuelles, les transgenres et les prisonniers comptent également parmi les populations les plus vulnérables.

Méthodes utilisées

D'après les informations de l'OMS, 30% des suicides dans le monde résultent **d'une intoxication aux pesticides**, dans des zones rurales de pays à revenu faible ou intermédiaire. **La pendaison et les armes à feu** font également partie des méthodes les plus fréquemment utilisées.

L'OMS insiste sur la **nécessité de bien connaître les méthodes de suicide** les plus utilisées pour **concevoir des stratégies** de prévention efficaces.

Prévention et lutte

Selon l'OMS, **le suicide peut être évité** en prenant des mesures à trois niveaux : au niveau de la population, au niveau des sous-populations, et au niveau individuel. Ainsi, l'OMS préconise les moyens de prévention suivants : **réduction des accès aux méthodes de suicide**, mise en place de **mesures contre l'alcoolisme**, traitement responsable du suicide dans les médias, **dépistage précoce et prise en charge** des

troubles mentaux et de la détresse émotionnelle, formation des agents de santé à la prise en charge des comportements suicidaires, **suivi** des personnes ayant fait une **tentative de suicide**.

D'après les recommandations de l'OMS, l'efficacité des mesures de prévention et de lutte contre le suicide doit passer par la **collaboration des secteurs de la société** : non seulement la santé, mais aussi l'éducation, l'emploi, l'agriculture, l'industrie, la justice, le droit, la défense, la politique et les médias. En effet, l'OMS insiste sur la **complexité** d'un sujet tel que le suicide, et sur la nécessité d'une **approche globale**.

Difficultés et obstacles

Stigmatisation et tabous

L'OMS indique que le suicide est **encore considéré comme tabou** dans certaines sociétés, et que de nombreuses personnes qui ont tenté de mettre fin à leurs jours **ne reçoivent pas l'aide nécessaire**.

D'après les chiffres de l'OMS, seulement 28 pays sont dotés d'une stratégie de prévention des comportements suicidaires. Or, faire tomber le tabou du suicide est primordial pour assurer une prévention efficace.

Qualité des données

Selon l'OMS, peu de données qualitatives sont disponibles au niveau mondial au sujet des suicides et tentatives de suicide. A l'heure actuelle, 60 Etats Membres seulement sont en mesure d'enregistrer et d'utiliser les données d'état civil pour estimer les taux de suicide. Compte tenu de la complexité du sujet, l'OMS considère ce manque de données et de notifications comme un problème majeur pour cette cause de décès. Pour y remédier et pour pouvoir établir des stratégies de prévention efficaces, l'OMS préconise une meilleure surveillance et un meilleur suivi du suicide et des tentatives. Ces améliorations peuvent passer par l'enregistrement des données d'état civil, la tenue de registres hospitaliers, et la réalisation d'enquêtes représentatives à l'échelle nationale.

Action de l'OMS

L'OMS s'implique à différents niveaux dans la prévention du suicide. En 2014, l'OMS a publié un **rapport mondial** pour **sensibiliser à l'importance du suicide** et des tentatives en santé publique. L'OMS souhaite également donner à la prévention du suicide un **rang de priorité élevée dans le Programme d'action mondial de santé publique**. De plus, l'OMS encourage les pays à se doter de **stratégies multisectorielles de prévention** du suicide, ou à les renforcer si elles existent déjà.

Le suicide fait également partie du **Programme d'action de l'OMS Combler les lacunes en santé mentale** lancé en 2008, et du **Plan d'action de l'OMS pour la santé mentale 2013 2020** dans le cadre duquel les Etats Membres se sont engagés à une réduction de 10% du taux de suicide au niveau mondial.

Source

Suicide : aide-mémoire, Organisation Mondiale de la Santé (août 2015)